

/BA
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 95-13 du 24 Janvier 1995

Portant approbation du Budget Prévisionnel du Centre National d'Essais et de Recherches des Travaux Publics (CNERTP) pour l'exercice 1994.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant Proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 83-455 du 23 Décembre 1983 portant approbation des Statuts du Centre National d'Essais et de Recherches des Travaux Publics (CNERTP) ;
- VU le Décret N° 92-18 du 03 Février 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Travaux Publics et des Transports ;
- VU la Délibération du Conseil d'Administration du Centre National d'Essais et de Recherches des Travaux Publics (CNERTP) en sa séance du 23 Septembre 1994 ;
- SUR Proposition du Ministre des Travaux Publics et des Transports ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 28 Décembre 1994,

D E C R E T E

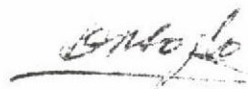
Article 1er. - Est approuvé le Budget Prévisionnel Exercice 1994 du Centre National d'Essais et de Recherches des Travaux Publics tel qu'il est annexé au présent Décret.

.../...

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 24 Janvier 1995

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



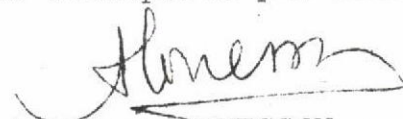
Nicéphore SOGLO.-

Le Ministre d'Etat à la Présidence de la
République, Chargé de la Coordination de
l'Action Gouvernementale et de la Défense
Nationale,



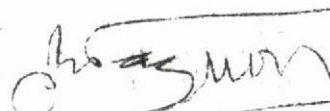
Désiré VIEYRA.-

Le Ministre des Travaux Publics
et des Transports par intérim,



Aurelien HOUESSOU.-

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique,



Robert TAGNON.-

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CC 2 HAAC 2 CES 2 SGG 4 MEPR-DN 4 MTPT-
MPRE 8 AUTRES MINISTERES 17 DEPARTEMENTS 6 DGBM-DGTCP 2 INSAE 1
UNB-FASJEP-ENA 3 CNERTP 4 JORB 1.-